

DÈS JANVIER 2024

Condition de paiement pour achat ou location

Achat :

Tous les achats* sont payés directement au magasin ou à la livraison

Pour les montants de plus de 1500.00 francs, un acompte est demandé à la commande et le solde à la livraison.

Location au mois :

La 1^{ère} facture de location de moins de 500.00 francs est payée directement au magasin ou à la livraison.

Dans la facture, il est compris :

- La location du mois en cours
- les frais de nettoyage et désinfection
- les frais de livraison et de reprise**

La 1^{ère} facture de location de plus de 500.00 francs, un acompte est demandé.

- Lit électrique : 500.00 francs
- Lit électrique et matelas anti-escarres : 600.00 francs
- Autres : 75 % du montant de la facture

Dès le 2^{ème} mois, Les factures sont envoyées au début du mois***, payable à 30 jours. Le matériel sera repris immédiatement si une facture est échue de plus de trois mois et des poursuites seront engagées par un office spécialisé.

La location se fait de mois en mois. Elle est facturée dès le 4^{ème} jour du mois. Si la demande de location est faite 4 jours avant un nouveau mois, seul le mois suivant est comptabilisé.

Location courte durée :

Possible par jour et semaine sur demande

* Exceptions si paiement par offices spécialisés ou selon entente. ** Si livraison à lieu. Frais de reprise remboursés si le matériel est ramené au magasin. *** Factures envoyées par courriel et E-Bill possible.